LE DÉPISTAGE SAUVE DES VIES

UN SIMPLE TEST DU CÔLON À LA MAISON POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE



POURQUOI DEVRAIS-JE AVOIR UN TEST DE DÉPISTAGE POUR LE CANCER DU CÔLON?

- La plupart des cas de cancer du côlon peuvent être évités ou guéris s'ils sont diagnostiqués tôt.
- Au Nouveau-Brunswick, le cancer du côlon est la deuxième cause de décès attribuable au cancer chez les hommes et les femmes.
- Tous les ans, environ 600 hommes et femmes de la province reçoivent un diagnostic de cancer du côlon et environ 210 en meurent.
- À un stade précoce, le cancer du côlon ne présente habituellement aucun symptôme.
- La plupart des cas de cancer du côlon sont diagnostiqués chez des personnes âgées de plus de 50 ans.

EST-CE QUE J'AI BESOIN D'UN TEST DE DÉPISTAGE?

QUI Les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans sans symptômes ou d'histoire familiale de cancer du côlon.

TEST

QUAND

COMMENT

QUESTIONS

Le test à la maison (TIF – test immunochimique fécal).

Les invitations initiales sont envoyées après votre fête de chiffre pair (50, 52, etc.).

Par le programme de dépistage du cancer du côlon au N.-B.

Pour toutes questions ou préoccupations à propos du Programme de dépistage du cancer du côlon du N.-B., appeler le 1-844-777-3443.

COMMENT LE PROGRAMME FONCTIONNE-T-IL?

- Le Programme de dépistage du cancer du côlon du N.-B. vise à diminuer le nombre de décès attribuables à ce cancer.
- Les personnes âgées de 50 à 74 ans recevront une lettre les invitant à participer au programme.
- Un questionnaire sera annexé aux lettres d'invitation afin de déterminer si le test à la maison est le bon test de dépistage pour elles.
- Le test à la maison (TIF test immunochimique fécal) sera envoyé par la poste aux participants admissibles.
- Les participants enverront leur spécimen (test) par la poste au laboratoire provincial afin qu'il soit analysé.
- Les résultats du TIF seront envoyés au programme et au fournisseur de soins de santé primaires (médecin ou infirmière praticienne).
- Le programme peut SEULEMENT recueillir et utiliser les renseignements nécessaires pour ce qui est de surveiller les tests de dépistage du cancer du côlon et de communiquer avec les participants à ce sujet.
- Si le résultat du TIF est normal → les participants seront invités à faire un autre TIF dans deux ans.
- Si le résultat du TIF est anormal → les participants recevront un appel de l'infirmière du programme.



AUTRES PROGRAMMES DE DÉPISTAGE DU CANCER

Le Nouveau-Brunswick a aussi des programmes de dépistage basés sur la population pour les cancers du **sein** et du **col utérin**.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de ces programmes, visitez le **www.gnb.ca/santé**.